

Les décorés de la Nation au service des jeunes méritants de la République

Trois lycéens viennent de signer une convention de parrainage sous l'égide de la fondation « Un Avenir Ensemble ». Ils bénéficieront de l'accompagnement de leur parrain ou marraine, jusqu'à leur entrée dans la vie active.

Le grand jour est enfin arrivé pour les trois nouveaux filleuls. Après trois reports dus aux circonstances, la 14^e cérémonie de signatures de conventions de parrainages s'est déroulée en partenariat avec la fondation « Un Avenir Ensemble », présidée par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

■ Jonction de toutes les bonnes volontés

Après le discours de bienvenue de la proviseure Amina Ajbali, précédemment proviseure du Lycée Français de Casablanca, Bernard Roth, coordinateur régional de la fondation depuis dix ans, coorganisateur de la cérémonie, et lui-même parrain d'un jeune pendant neuf années, salue tous ceux sans lesquels rien n'aurait été possible. En premier lieu les parents : « C'est grâce à vous que vos jeunes sont là aujourd'hui, insiste-t-il. C'est vous qui les avez guidés, et leur avez donné l'exemple ». Ensuite la proviseure, son adjointe Mme Saccucci, deux CPE et trois professeurs : ils avaient tous la lourde tâche d'identifier puis



De gauche à droite : Amina Ajbali, proviseure ; Yumi ; Josiane Woods ; Marie-José Navarre ; Chrisna ; Bernard Roth ; Monique Guerrier ; Riadh, Philippe Navarre. Document remis

de sélectionner les futurs filleuls, afin de présenter leurs dossiers à la cheville ouvrière de la fondation : Monique Guerrier, référente à Paris pour les académies de Strasbourg et Grenoble, marraine elle-même. Puis il souligne combien cette cérémonie sort de l'ordinaire : participants masqués et, pour la première fois, un couple, et un ancien préfet parmi les parrains.

■ Une belle aventure humaine

Marraines et parrains ne sont en aucun cas des parents de substitution, mais seulement des transmetteurs d'expérience. Pour ainsi dire des « GPS d'accompagnement ou des couteaux suisses ! » Guidé depuis la seconde jusqu'au premier emploi, le jeune parrainé va découvrir la

« magie de la rencontre : donner et recevoir », garante de la réussite commune du parrainage, qui dure en moyenne cinq ans mais s'étend souvent jusqu'à dix ans pour des études supérieures.

D'abord se découvrir mutuellement, puis établir une relation de confiance. L'exemple de la vie personnelle du parrain peut contribuer à changer les choses. L'insertion dans les études, puis dans la société, sera alors facilitée par les conseils, repères, réseaux de la marraine ou du parrain, qui fera également découvrir un autre monde. En y associant si nécessaire une aide financière et des programmes d'actions personnalisés de la part de la fondation. Monique Guerrier précise qu'il n'y a aucun engagement financier personnel. C'est la fon-

dation qui étudie les besoins budgétaires et peut prendre à sa charge un tiers des frais, et faciliter un emprunt couvrant les deux tiers restant, à rembourser après le premier emploi.

■ Marraines et parrains

Ce sont des « décorés de la Nation » (Légion d'honneur ou Ordre National du Mérite). Non pas qu'ils soient meilleurs que d'autres, mais parce que leur décoration représente un engagement moral d'exemplarité et de citoyenneté. Leur décoration n'est pas un « témoin d'ancienneté ou d'usure », mais bien le symbole même de la persistance de leurs actions, illustrées par : Marie-José Navarre, ancienne du groupe alsacien Lohr, maintenant investie dans la mobilité in-

novante et propre, Josiane Woods, professeur de langue et de littérature anglaise, Philippe Navarre, ancien préfet et chargé de missions dans les cabinets ministériels et Marie-Christine Creton (en attente d'affectation de filleul), ancienne directrice de l'ENSAIS/INSA.

■ Hommage aux trois nouveaux filleuls

« Fais de ta vie un rêve, et de ce rêve une réalité : toi Chrisna, si fine en français, toi Yumi, si sérieuse et attentive, toi Riadh, si vivant et curieux. Nous vous saluons avec respect, vous qui franchissez en ce jour une nouvelle étape grâce à vos mérites. Vous êtes l'honneur de la France, la fierté de votre lycée, le bonheur de vos parents. Vous avez été bien entourés par vos professeurs et, dans ce beau lycée des

métiers, par la pensée de Boileau : « Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage ». Puis les trois filleuls prennent la parole à tour de rôle, pour remercier la fondation.

Le nom porté par le lycée est un engagement à viser très haut, comme le rappelle Bernard Roth pour conclure : « René Cassin fut l'un des auteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme, président de la Cour européenne des Droits de l'homme à Strasbourg, Prix Nobel de la Paix. Ses cendres furent transférées au Panthéon, témoignage de la reconnaissance de la Nation à ses grands hommes et femmes. »

La fondation Un Avenir ensemble ne vit que grâce aux dons des entreprises et des particuliers. <https://fondation-unavenirensemble.org>

L'ascenseur social pour de jeunes méritants

Plus de cinquante jeunes méritants dans l'académie de Strasbourg ont déjà bénéficié de l'aide de la fondation. Faire fonctionner l'ascenseur social pour de jeunes méritants, contribuer à la cohésion citoyenne, lutter contre le déterminisme du milieu de naissance, encourager et récompenser la méritocratie : telles sont les missions de ces parrainages.

Créés en 2006 par le général d'armée Kelche, et présidés maintenant par le général d'armée Benoit Puga, Grand Chancelier, 1 500 parrainages ont déjà eu lieu en France, avec un objectif de 130 par an.